

LE
MOUVEMENT CATHOLIQUE

LE

Mouvement Catholique

REVUE HEBDOMADAIRE

du mouvement catholique dans le monde entier

Quis ut Deus ?

Vol. V. JANVIER-JUIN 1900

P. V. AYOTTE, Editeur.

Rédaction et Administration : 171-173-175, Rue Notre-Dame.

TROIS-RIVIERES, Canada

PUBLIC ARCHIVES
OF CANADA

LE MOUVEMENT CATHOLIQUE

REVUE HEBDOMADAIRE

du mouvement catholique dans le monde entier

Paraissant le JEUDI

Par livraison de 32 pages grand in-8o.

Quis ut Deus ?

Vo. V.

4 Janvier 1899.

No. I

SOMMAIRE :

- I Documents pontificaux. — Allocution prononcée par Léon XIII au consistoire du 14 décembre 1899.*
II La nouvelle année.
III Les dupes des sciences occultes. (Dom Benoit.)

- IV Le sacre de Mgr Brunault. — Sermon prononcé par Mgr Decelles.*
V Le mouvement catholique ; Canada, Etats-Unis, autres pays.

P. V. AYOTTE, Editeur.

Édition et Administration : 171-173-175, Rue Notre-Dame.

TROIS-RIVIERES, Canada

Le Mouvement Catholique

DOCUMENTS PONTIFICAUX,
ARTICLES DE FOND SUR LES
QUESTIONS RELIGIEUSES ET SOCIALES
BIOGRAPHIES DES CATHOLIQUES
ILLUSTRES, (*avec portraits*),
REVUE DU MOUVEMENT CATHOLIQUE
DANS LE MONDE ENTIER,
REPRODUCTIONS, Etc., Etc.

Cette revue qui paraît régulièrement le JEUDI de chaque semaine par livraison de 32 pages grand in-8 o, forme à la fin de chaque année deux beaux volumes de plus de 800 pages chacun.

Elle traite de tout ce qui touche à l'action intérieure et extérieure de l'Eglise catholique. Les questions de politique pure n'ont pas de place dans ses colonnes.

Elle devrait être encouragée par tous les catholiques qui tiennent à être au courant des combats soutenus pour leur foi. Ils devraient non seulement s'y abonner, mais encore la propager. Messieurs les curés pourraient prendre quelques abonnements pour leur bibliothèque paroissiale, par exemple.

Le prix d'abonnement est de **\$2.00** par année pour le Canada et pour les Etats-Unis, et de **15 fr.** ou **\$3.00**, pour les pays de l'Union postale.

Pour s'abonner, il suffit de s'adresser à l'éditeur, en ayant soin d'écrire **très lisiblement** ses nom et adresse afin d'éviter toute erreur d'envoi. Les abonnements peuvent être payés, soit par mandat-poste, soit par lettre chargée.

Tous les abonnements partent du 1er JANVIER ou du 1er JUILLET.

Un numéro spécimen sera adressé à toute personne qui en fera la demande à l'Editeur,

P. V. AYOTTE,

171-175, RUE NOTRE-DAME,

Trois-Rivières, Canada.

N. B.—Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'adresse ancienne.

Documents pontificaux

Allocution prononcée par Léon XIII au consistoire du 14 décembre 1899

Voici le texte de l'importante allocution prononcée par Léon XIII au consistoire du 14 décembre dernier :

Nous avons la légitime confiance que les solennités du grand Jubilé produiront des fruits de salut. En effet, la parole et les exhortations du Pontife, fortifiées par la grâce d'en haut, semblent avoir suscité un élan de piété populaire et un vif désir de répondre à son appel. La nouvelle Nous en est venue et elle Nous revient souvent, que partout se rencontrent des chrétiens qui songent à se rendre à Rome pour y purifier leurs âmes.

C'est assurément en de pareilles circonstances que Nous souhaiterions ardemment que le régime et les usages d'autrefois fussent rendus à Rome. Il Nous serait alors loisible d'observer les coutumes transmises par nos pères, d'accomplir les cérémonies de la religion sans aucun obstacle, même dans les rues de la ville, avec un appareil public, et selon les rites extraordinaires que réclame le caractère extraordinaire de ces saintes solennités. Le maintien des anciennes traditions permettrait à l'étranger de reconnaître la Ville Sainte. Mais on a dépouillé le Pontife, et en même temps, on a diminué la liberté des catholiques : les temples seuls sont laissés à la piété des Romains et des étrangers.

Sur ces entrefaites, les vicissitudes de l'année qui s'achève ont engendré un autre inconvénient joint à une injustice faite au siège apostolique et condamnée par l'opinion commune de tous ceux qui conservent un jugement droit. Nous ne pouvons le souffrir en silence. Nous voulons parler du Congrès des délégués des puissances à La Haye. Sur l'initiative de l'auguste empereur de Russie on devait se consulter sur les moyens de rendre la paix plus stable, et de restreindre à la fois la fréquence et l'atrocité des guerres.

Quel sujet méritait davantage la convocation du Pape ! Plaider pour la justice, procurer la paix, écarter les dissensions sont des attributions confiées par Dieu au Pontife suprême ; en théorie et en pratique les siècles passés l'ont reconnu. Bien souvent Nos prédécesseurs se sont acquittés de cette charge pour le plus grand bien des peuples chrétiens. Le fait est trop connu pour qu'il soit besoin de le rappeler.

Au début de cette entreprise si noble et si salutaire, on avait demandé le concours de Notre autorité. On le désirait et l'avis presque unanime était qu'une place Nous fût réservée au Congrès de La Haye. Une seule voix parmi toutes, protesta, et avec une persévérance si opiniâtre qu'elle l'emporta.

C'est la voix de ceux qui, par la prise de Rome, ont soumis à leur puissance le Chef souverain de l'Eglise. A quelle hostilité ne devons-Nous pas Nous attendre, de la part de ces hommes qui ne craignent pas, à la face de l'Europe, d'attenter à la sainteté des droits et des devoirs qui découlent naturellement de la charge apostolique ! Pourtant, *quel que puisse être l'avenir, avec le secours de Dieu, ils ne rencontreront chez Nous ni connivence, ni crainte.*

La nouvelle année.

Avec la présente livraison, le MOUVEMENT CATHOLIQUE entre dans sa troisième année d'existence. Comme résultat financier, l'année écoulée a été absolument mauvaise. Par contre, comme appui moral, nous avons reçu, d'hommes que l'autorité de leur position nous oblige à considérer comme des maîtres dans la doctrine, des témoignages assurément trop bienveillants et trop favorables, mais qui nous justifient de croire à l'utilité de notre œuvre, au bon esprit et à la sûreté de sa direction. Ce sont ces encouragements, partis de sources autorisées, qui nous ont induits à continuer nos sacrifices, tout en prenant les moyens commandés par la prudence pour tâcher de rétablir l'équilibre entre la dépense et la recette.

Nous serions absolument ingrats si nous ne profitions de l'occasion pour renouveler à nos dévoués collaborateurs nos plus sincères remerciements et l'expression de notre plus vive gratitude. Ces sentiments s'adressent surtout à Dom Benoit et à Mgr

Justin Fèvre, nos deux collaborateurs les plus réguliers, dans le cours de l'année écoulée, qui ont bien voulu nous honorer en publiant dans notre modeste revue des travaux dont nos lecteurs ont pu apprécier la haute portée, l'excellence de la doctrine, la puissance de raisonnement et l'actualité dans le choix des sujets traités.

Nous voici donc au seuil de la dernière année du siècle. Nous serons bientôt au point infinitésimal de la sphère vers lequel cent rayons convergeront, apportant chacun son cortège de leçons, son expérience vécue, le développement logique des causes posées dans l'espace parcouru jusque là ; à la transition brusque où un hier et un demain géants se donneront la main ; au sommet de la montagne aux cent pentes, d'où, suivant que le regard se portera en arrière ou en avant, l'humanité nous apparaîtra, avec ses cerceaux, ses berceaux et ses ruches, ses triomphes, ses misères et ses aspirations, ses devoirs et ses abandons, ses prospérités ou ses misères, son contentement ou ses malaises, suivant qu'elle se sera rapprochée ou écartée du centre qui la doit dominer, du phare qui la doit guider dans sa marche, de la fontaine divine où elle doit puiser, avec la grâce, le courage de se vaincre elle-même si elle veut répondre à sa haute destinée.

Il y a quelque chose de vraiment solennel et d'imposant dans la fin d'un siècle et l'approche d'un siècle nouveau. Il semble qu'alors tout s'agrandisse hors de toute proportion avec le présent, que le passé soit plus majestueux et l'avenir plus lourd d'incertitudes, et on s'explique qu'à ces époques de transition, les peuples, travaillés par nous ne savons quelle mystérieuse influence, tressaillent et s'agitent comme sous l'empire d'un cauchemar et soient en proie à des inquiétudes mal définies. Par une loi de solidarité et de responsabilité morale qu'ils sentent plutôt qu'ils ne l'aperçoivent, il semble qu'ils portent alors tout le poids du passé et qu'ils aient le souci accentué de l'avenir auxquels ils collaborent.

Le chrétien, ou plutôt le catholique, passe, avec une confiance que rien n'ébranle, du passé à l'avenir, que celui-ci s'ouvre sur une année ou un siècle. Il sait ce qu'il est, où il va, comment il y doit aller et ce qui l'attend à l'arrivée. Le combat est la loi de sa vie, et plus l'heure actuelle est sombre, plus il est sûr que le rayon de soleil est proche.

C'est dans ces sentiments que nous entrons dans l'Année Sainte, année de réparation, d'action de grâces, de confiante prière et de paisible attente, année douce et miséricordieuse à l'âme simple, année de paix profonde au dedans, dût l'orage gron-

der au dehors. Qu'elle soit pour tous nos lecteurs une année incomparable de grâces et pour la Papauté le gage et le signe de sa prochaine délivrance. Que l'Église ouvre les yeux fermés à ses enseignements, comme elle l'a fait, durant l'année écoulée, pour des esprits d'élite ; qu'elle commande de plus en plus le respect et l'admiration des peuples, même de ceux qui n'obéissent pas à ses lois ; que les difficultés s'aplanissent devant elle dans les pays soumis à sa bienfaisante influence ; qu'elle assure et consolide ses conquêtes dans les pays infidèles ; que ses missionnaires volent, avec un redoublement de zèle, à des conquêtes nouvelles ; que tous les peuples reviennent à l'unité de la foi, sous l'égide de l'infailibilité doctrinale dont ils sentent plus que jamais le besoin, et que tous ensemble nous ne formions qu'un seul cœur et une seule âme, un seul troupeau sous un seul pasteur, pour le salut du genre humain, le règne universel du Christ Jésus et la gloire du Dieu des nations !

Tels sont nos vœux pour l'année dans laquelle nous venons d'entrer.

LES DUPES DES SCIENCES OCCULTES

Notre époque demeurera tristement célèbre dans l'histoire par son rationalisme et son incrédulité, mais en même temps, chose étonnante au premier abord, par la multitude des communications directes avec les esprits de mensonge.

Les philosophes du XVIII^e siècle avaient nié jusqu'à l'existence des démons, et voilà que de toutes parts ces esprits de malice entrent en relation quotidienne avec les fils de l'incrédulité, et opèrent leurs œuvres d'illusion sur les imprudents et les pervers. Leurs rapports avec les hommes sont redevenus multipliés et quotidiens, plus qu'en aucun des siècles chrétiens, presque autant qu'à l'époque du règne des idoles.

Ces communications ont pris des formes nombreuses. Mentionnons les principales : le mesmérisme, le spiritisme, le somnambulisme, l'hypnotisme, la pratique des tables tournantes ou frappantes, des paniers qui écrivent.

Nous ne prétendons pas que tous les faits du somnambulisme ou de l'hypnotisme constituent autant de communications directes avec les démons. *Que certains faits* puissent être expliqués par les seules causes de la nature corporelle et de la nature humaine, on peut le soutenir ; mais qu'ils soient *tous* explicables

par les seules causes naturelles sans l'intervention des démons, nul catholique instruit et docile aux directions de l'Eglise ne saurait plus le dire. Les démons se cachent et dissimulent leur action tant qu'ils peuvent. C'est pourquoi dans leurs communications avec les hommes, ils voilent leur action sous le couvert des forces de la nature : ils commencent à s'introduire et à agir sur les facultés de l'homme au moyen d'expériences qui ne dépassent pas essentiellement les pouvoirs des agents naturels. Mais on les reconnaît bien vite aux effets qui dépassent les forces de la nature, comme de parler une langue que l'on n'a jamais apprise, donner des réponses qui surpassent les connaissances de ceux qui les font, révéler ce qui se passe à deux mille lieues, sans qu'il existe d'intermédiaire physique. Les faits eux-mêmes qui ne dépassent pas les forces de la nature peuvent être, dans ces expériences suspectes, l'œuvre du démon, au moins partiellement, car, qui ne le sait, afin de mieux dissimuler son intervention, il commence le plus souvent à agir là même où les seules forces de la nature suffisent encore, mêlant son action à celle des agents naturels, et par là s'introduisant sans être remarqué. C'est pourquoi tous ceux qui croient à l'existence des esprits de malice, de ces ennemis de Dieu et de l'homme, se tiennent en garde contre toutes ces pratiques curieuses, étranges, inexplicables, que l'Eglise et ses ministres traitent de suspectes et de dangereuses.

On ne trouvera jamais la pratique des arts occultes dans un bon catholique : un bon catholique n'enfreint jamais une défense de ses pasteurs. Mais on la rencontre dans toutes les sectes révoltées contre l'Eglise, et d'autant plus que la révolte est plus complète ; elle se trouve chez les protestants, parmi les rationalistes ; les catholiques libéraux eux-mêmes ne s'en défendent pas toujours,

Ce n'est pas que le libéralisme soit, en soi, un système de spiritisme ou d'hypnotisme ; mais parce qu'il sème la défiance contre l'Eglise, que son fond est une générale et constante opposition à l'autorité hiérarchique des pasteurs, il tend à enlever les freins qui gênent la pratique des arts occultes, il favorise la curiosité et pousse les esprits vers les séductions et les illusions de la magie.

La plupart de ceux qui se livrent à la pratique du somnambulisme, de l'hypnotisme ou du spiritisme comparent ces faits aux communications du télégraphe, du téléphone, du phonographe, ou à certains autres effets extraordinaires des découvertes modernes, et s'en dissimulent le désordre en alléguant notre ignorance des forces occultes de la nature. " La découverte des rayons Roentgen nous permet désormais de voir à travers des objets

opaques, dans l'intérieur d'un coffre fermé, de distinguer le squelette d'un bras, d'une jambe, d'un corps, à travers la chair et les vêtements. Une telle découverte est tout à fait contraire à nos certitudes accoutumées. Le téléphone transmet la parole, non par des ondes sonores, mais par un mouvement électrique. Si nous pouvions parler à l'aide d'un tube entre Paris et Marseille, notre voix emploierait 3 minutes et $\frac{1}{2}$ pour arriver à destination ; avec le téléphone, notre parole est entendue en même temps qu'elle est produite. On n'y songe pas, mais le téléphone est aussi absurde que les rayons de Roentgen, au point de vue de notre conception des choses antérieures à ces découvertes.

"Or il y a encore un grand nombre de faits inexplicables qui appartiennent au domaine de l'inconnu : la télépathie ou sensation à distance, les apparitions ou manifestations de mourants, la vue en rêve, en somnambulisme, sans le secours des yeux, de paysages, de villes, de monuments, la prescience ou prémonition d'un événement prochain, la prévision de l'avenir, les avertissements, les pressentiments, quelques cas magnétiques extraordinaires, les dictées inconscientes par coups frappés dans les tables, certains bruits inexplicables, quelques logements hantés, des soulèvements ou lévitations contraires aux lois de la pesanteur, des mouvements ou transports d'objets sans contact, des effets qui ressemblent à des matérialisations de forces, ce qui paraît absurde, et bien d'autres phénomènes bizarres et actuellement inexplicables (1)."

J'endors ou j'hypnose une personne et je lui commande avec un empire souverain de parler, d'écrire, de révéler les secrètes pensées de mon esprit. Le fait paraît bien extraordinaire. Ce pendant tous les jours ma langue fait vibrer l'air et communique mes pensées à tous ceux qui sont autour de moi ; elle produit, dans une plaque placée en face de moi, des vibrations qui, au moyen d'un électro-aimant, vont se produire dans une plaque semblable située à 1 lieue, à 20 lieues, à 100 lieues. Est-il beaucoup plus difficile de concevoir que ma volonté puisse faire sentir ses effets au fluide électrique ou à quelque autre fluide du corps vivant, et atteindre, au moyen de cet intermédiaire, la volonté d'une personne présente ?

Le patient endormi ou hypnotisé voit ce qui se passe aux antipodes, dans la lune et les étoiles, au ciel et dans les enfers, et il révèle ce qu'il voit sur le commandement de celui qui l'a endormi ou hypnotisé. Le fait étonne. Pourtant avec un télescope

(1) Camille Flammarion dans *les Annales politiques et littéraires*, janvier 1898.

je vois ce qui est invisible à l'œil nu. Est-il plus difficile de concevoir que la personne endormie ou hypnotisée a ses sens dans une activité spéciale par l'influence de quelque fluide nerveux ? Elle se trouve aidée d'une sorte de télescope invisible. " Toutes les connaissances humaines pourraient être symboliquement représentées par une petite île, une île minuscule, entourée d'un océan sans bornes (1)." Le savant admet tous les faits sans s'inquiéter beaucoup s'ils choquent les idées reçues ou non. Nous admettons les phénomènes des tables tournantes, des apparitions de mourants et de morts, n'y voyant qu'un jeu des forces de la nature, ignorant la cause intime de ces faits.

Diverses explications cependant ont été proposées.

Quelques-uns donnent à l'âme, outre le corps sensible que nous voyons des yeux et que nous touchons des mains, un autre corps, invisible et insensible, tout aérien, dont la matière est un fluide impondérable, subtil et mobile, très puissant, semblable à l'éther de certains savants, au fluide magnétique ou électrique d'autres savants. Nous pouvons mouvoir notre corps sensible à droite ou à gauche, au gré de notre volonté, le transporter dans une contrée de la terre ou dans une autre, et voir ce qui se fait dans ces divers lieux ; semblablement, nous pouvons mouvoir notre corps éthéré et le transporter dans un monde ou dans un autre pour connaître ce qui se passe. Mais les mouvements du premier corps sont lents, à cause de la grossièreté de ses éléments ; les mouvements du second sont rapides comme l'étincelle électrique, comme la foudre ; ils atteignent d'un bout de l'univers à l'autre, avec la rapidité de l'éclair. Vous ne devez donc pas plus vous étonner d'entendre un somnambule ou une personne hypnotisée raconter à Paris ce qui se passe aux antipodes, que vous ne le seriez d'entendre un voyageur rapporter ce qu'il a vu loin de vous.

D'après cette théorie, l'âme elle-même voyage, au moyen d'un corps subtil, dans les contrées lointaines de la terre, dans les astres, en purgatoire, en enfer, en paradis, et connaît par ce moyen ce qui s'y passe.

Les autres expliquent tous les faits non au moyen d'un corps subtil uni à l'âme, mais au moyen d'appareils perfectionnés que la nature elle-même met au service de certains organismes privilégiés ou convenablement surexcités. Voilà un télescope : je perçois, au moyen de cet instrument, les aspérités de la lune ou les taches du soleil : c'est par un appareil semblable.

(1) Ibid.

mais invisible, que j'atteins les événements qui se passent à deux mille lieues de moi. Voilà un téléphone : je parle devant l'instrument, mes paroles sont entendues à une lieue, à dix lieues, à cent lieues, parce que ma langue est servie par un instrument propice ; pourquoi refuser de croire à d'autres instruments plus parfaits encore, mis par la nature à ma disposition et par lesquels je puis converser avec l'âme de mon père ou de ma mère qui existent dans un autre monde ?

Il est vrai que je vois le télescope et le téléphone et que je ne vois pas ces autres instruments merveilleux ; mais si je ne voyais pas le télescope ou le téléphone, refuserais-je de croire à leur action ? Perçois-je même la manière dont ces instruments opèrent ? Puis-je distinguer avec les yeux ou avec la main les ondes magnétiques ou électriques du téléphone, les ondes lumineuses du télescope ? La puissance des instruments inventés par l'homme nous permet de comprendre celle des instruments fournis par la nature.

Mais que sont exactement ces instruments dont l'homme n'a pas conscience ? Nous ne suivrons pas les adeptes des sciences occultes dans leurs obscures théories. A quoi bon s'arrêter à des suppositions entièrement gratuites ?... Quelle utilité de s'attarder à des rêves ?

Ce que nous devons observer, c'est le fanatisme de tous ces dupes à nier l'intervention des démons, ou, selon leur langage, *le surnaturel*. "Soyez bien convaincus, dit l'un d'eux, que tout ce que nous pouvons étudier et observer est *naturel*. Tout est dans la *nature*, l'inconnu comme le connu, et le *surnaturel* n'existe pas. C'est là un mot vide de sens. On appelle souvent surnaturel ce qui est merveilleux, extraordinaire, ce qui est inexplicable : c'est *inconnu* qu'il faut dire, tout simplement (1)"

Celui qui a écrit ces lignes ne s'est probablement pas compris lui-même. Il veut dire : "La perception des choses éloignées, les apparitions de mourants et de morts, la vision, sans le secours des yeux, en rêve, en somnambulisme, de paysages ou d'autres spectacles, la prévision de l'avenir, en un mot les phénomènes du spiritisme, du somnambulisme et de l'hypnotisme, ne sont point l'effet d'une action des démons, c'est une opération aussi naturelle à l'homme que de voir avec les yeux des objets présents ou d'entendre avec les oreilles un concert actuel." Mais l'auteur se trompe étrangement en supposant que nous regardons ces phénomènes comme *surnaturels* ; non, leur nom propre n'est pas *surnaturel*, mais *préternaturel*. Il se trompe davantage encore

(1) Camille Flammarion, *Annales politique et littéraires*, janvier 1899.

en nous imputant de confondre le naturel avec l'extraordinaire et d'appeler *supernaturel* ce qui nous est *inconnu*.

Distinguons, pour être très précis, trois mondes, si l'on peut ainsi parler, et trois ordres de connaissances correspondantes : en premier lieu, le *monde visible*, dont l'homme fait partie ; le *monde invisible créé*, qui comprend les trois hiérarchies et les neuf chœurs des anges ; enfin, l'*ordre invisible incréé* ou Dieu. L'homme connaît d'abord par *cinq sens extérieurs et quatre sens intérieurs*, qui ont pour objet le sensible, l'individu, le concret, cette table, cet arbre ; en cela, il ressemble aux *animaux*. Il connaît en outre par l'*intelligence*, qui a pour objet *adéquat* l'être dans toute son étendue, et pour objet *proportionné* l'intelligible abstrait du sensible, l'essence des objets corporels, ou, comme parle l'École, la *quiddité matérielle*. L'âme, forme d'un corps, peut percevoir les objets corporels ; par les *sens*, dans leur être *concret* et *individuel* ; par l'*intelligence*, dans leur nature *abstraite* (1), puis, elle peut s'élever des individus corporels à tout ce qui a avec eux une relation nécessaire, par exemple et surtout l'auteur du monde corporel tout entier, Dieu (2).

Telle est la connaissance *naturelle* de l'homme.

L'ange se perçoit lui-même *immédiatement* ; il perçoit intuitivement *tout ce qui est au-dessus de lui*, les corps, leurs essences et, dans ces essences, les accidents et tout ce qui se trouve en eux ; quant à Dieu, il le connaît par analogie avec sa substance, dans le miroir de la substance angélique, ainsi que parle l'École, sans pouvoir jamais, par les seules forces de ses facultés naturelles, arriver à la vision de Dieu face à face (3).

Au-dessus du monde visible et du monde invisible est le *Créateur de l'un et de l'autre*, intelligence parfaite et intelligible

(1) Ea igitur quæ non habent esse nisi in materia individuali cognoscere, est nobis connaturale, eo quod anima nostra per quam cognoscimus, est forma alicujus materiæ. Quæ tamen habet duas virtutes cognoscitivas : unam, quæ est actus alicujus corporis organi, et huic connaturale est cognoscere res secundum quid sicut in materiâ individuali.... ; alia vero virtus cognoscitiva ejus est intellectus.... : per intellectum connaturale est nobis cognoscere naturas, quæ quidem non habent esse nisi in materiâ individuali, non tamen secundum quod sunt in materiâ individuali, sed secundum quod abstrahuntur ab eâ. Summ. Ia P. q. XII, a. 4.

(2) Tantum se nostra naturalis cognitio extendere potest, in quantum *manuduci* potest persensibilia..... Unde cognoscimus de ipso (Deo) habitudinem ipsius ad creaturas. Ib. a. XII.

(3) Cognitio autem quæ angelus per sua naturalia cognoscit Deum,.... similatur illi cognitioni quæ videtur res per speciem ab eâ acceptam. Quia enim imago Dei est in ipsa natura angeli impressa, per suam essentiam angelus Deum cognoscit, in quantum est similitudo Dei : non tamen ipsam essentiam Dei videt, quia nulla similitudo creata est sufficiens ad representandam divinam essentiam. Unde ista cognitio magis tenet se cum speculâri. Ib. q. LVI, a. 3.

suprême, qui se connaît ou se voit immédiatement dans son essence, qui seul peut se connaître immédiatement, parce que son mode d'être, dit saint Thomas, est au-dessus du mode d'être de tout ce qui n'est pas lui, l'homme ou l'ange (4), dont la vision est par conséquent au-dessus des forces naturelles de toute intelligence créée, de l'intelligence angélique comme de l'intelligence humaine. Dieu a cependant daigné, par une bonté immense, élever l'homme et l'ange jusqu'à la vision dont il jouit éternellement lui-même et qui fait sa béatitude, jusqu'à la vision de son essence. Cette vision *de Dieu face à face*, vision *intuitive*, vision *béatifique*, ainsi que parle la théologie catholique, constitue la *connaissance surnaturelle* dans son terme suprême ou sa fin ; car elle est vraiment et absolument *surnaturelle*, c'est-à-dire *au-dessus des forces de la nature*, pour l'ange comme pour l'homme, pour toute nature *créée* ou *créable*.

Mais, selon une loi générale du gouvernement divin, l'ange ou l'homme ne seront dans l'éternité que ce qu'ils auront commencé à être dans le temps d'une *première vie*, qui constitue leur *épreuve*. Dieu donc *révèle* à l'ange et à l'homme, dans une *vie d'épreuve*, les secrets de sa nature et les libres décrets de sa volonté, et met dans son intelligence et ses autres facultés des habitudes qui le préparent et l'ordonnent à sa fin surnaturelle : ce sont *des moyens surnaturels* en rapport avec la fin surnaturelle. On distingue parmi eux la *grâce*, reçue dans l'essence même de l'âme, et qui élève le fond de la nature créée à la participation même de la nature divine ; la *foi*, l'*espérance* et la *charité*, qui élèvent l'intelligence et la volonté aux opérations divines elles-mêmes ; les *vertus morales*, les *dons* du Saint-Esprit, tous les autres secours intérieurs et extérieurs, qui complètent cette admirable transformation de l'homme et l'élèvent à un état et à des actes qui surpassent l'état et les actes de la nature intellectuelle la plus parfaite.

Concluons. *Le surnaturel* consiste essentiellement dans une participation à la nature et aux opérations divines : dès ici-bas, par *des moyens surnaturels*, désignés le plus souvent sous le nom générique de *grâce*, dans la vie future, par un *état de consommation* et la possession d'une fin en rapport avec les moyens, désignée sous le nom de *gloire*.

C'est donc une grande erreur que d'appeler *surnaturelle* l'intervention des démons dans les affaires de notre monde.

(4) Relinquitur ergo quod cognoscere ipsum esse subsistens sit connaturale soli intellectui divino, et quod sit supra facultatem naturalem cujuslibet intellectus creati : quia nulla creatura est summe esse, sed habet esse participatum. Ib. q. XII, a. 4.

L'ange connaît beaucoup de choses que l'homme ne connaît pas : il perçoit toutes les essences des choses corporelles ; il connaît les autres anges ; il peut à tout instant se transporter d'un bout de l'univers à l'autre et voir ce qui se fait partout ; il peut communiquer avec l'homme de différentes manières, en lui parlant au dehors, en lui parlant au-dedans, en représentant devant son imagination ou devant ses sens extérieurs les spectacles qu'il lui plaît. L'homme peut ainsi, par l'opération des démons, connaître beaucoup de choses qu'il ne perçoit point par ses facultés naturelles. Ces connaissances sont vraiment au-dessus des moyens de connaître *naturels* que possède l'homme ; cependant elles ne constituent point proprement un *objet surnaturel* de connaissances ; car si elles sont *au-dessus de la nature humaine*, elles ne sont point *au-dessus de la nature angélique* : on les appelle *préternaturelles*, pour les distinguer soit des connaissances *surnaturelles*, soit de celles qui sont proprement *naturelles*.

C'est une erreur plus grande encore d'attribuer aux forces physiques ou chimiques ce qui est l'effet de l'intervention des démons. Qu'on soit très prudent et très réservé pour admettre l'action des esprits invisibles, rien de mieux, l'Eglise à cet égard joint l'exemple au conseil. Mais qu'on s'obstine à ne voir qu'un jeu de la nature corporelle dans des phénomènes qui en surpassent évidemment les forces, c'est contraire aux règles d'une saine logique. Ainsi l'homme qui n'a jamais appris une langue ne saurait la parler de lui-même ; si donc l'hypnotisé se met à parler le latin ou le chinois, qu'il n'a jamais appris, il faut admettre qu'il est sous l'action d'un mauvais ange, qui parle par sa bouche ; recourir à des forces inconnues de la nature, c'est se jeter volontairement dans l'absurde.

Nous le remarquerons de nouveau, les anges de ténèbres cherchent perpétuellement à tromper les hommes. C'est pourquoi il faut se défier de leur action, même dans certains faits qui ne dépassent peut-être pas absolument les forces de la nature, mais où interviennent des pratiques bizarres et superstitieuses. Il n'est pas sans doute prescrit de s'abstenir rigoureusement d'une pratique, du moment qu'elle fait naître le soupçon d'une intervention possible du démon, si l'on en espère quelque bien notable, comme la guérison d'une maladie ; il suffit alors de désavouer toute communication avec les esprits ennemis de Dieu. Mais c'est manquer à toutes les lois de la raison et de la révélation que de s'aventurer facilement dans la pratique des arts obscurs et s'exposer témérairement, pour les plus futiles prétextes, à devenir les dupes des esprits de mensonge.

DOM BENOIT.

Le Sacre de Mgr Bruneault

Sermon prononcé par Mgr Decelles.

Grâce à l'obligeance de Mgr Decelles, évêque titulaire de Druzipara, nous pouvons donner à nos lecteurs le texte même du beau sermon prononcé par ce vénérable prélat, lors de la consécration épiscopale de Mgr Brunnault, évêque titulaire de Tubuna et coadjuteur *cum futura successionc* de Mgr l'évêque de Nicolet.

Sicut angelum Dei excepistis me,
sicut Christum Jesum

Vous m'avez reçu comme un ange
de Dieu, comme Jésus-Christ.

Gal., IV, 14.

MESSEIGNEURS,

Mes frères,

L'apôtre saint Paul avait vu la Galatie embrasser la foi chrétienne, avec un empressement qui le comblait de consolations. Les hommes simples et bons qu'il y avait trouvés à instruire, lui demeuraient toujours chers. Il en avait été entouré d'affection et des soins les plus touchants.

Le grand apôtre demeurait attendri à leur souvenir ; et il leur écrivait : " Je vous en rends le témoignage : vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ même."

Mes frères, cet accueil plein de respect, de confiance et d'amour, il vous sera facile d'en honorer celui qui, bientôt, se présentera à vous, revêtu des mêmes pouvoirs et chargé de la même mission que l'Apôtre. N'avez-vous pas vu, déjà, dans cette élévation au rang des princes de l'Eglise, du prêtre dont vous admirez depuis longtemps le talent et les vertus, ce double honneur que réclamait l'apôtre en faveur des prêtres qui accomplissent bien leur emploi ; en faveur de ceux-là surtout, qui, comme notre digne Elu, exercent avec fruit les nobles ministères de la prédica-

tion et de l'enseignement ? (I Tim., V, 17.)—Aussi, rendez-vous aujourd'hui hommage à la sagesse et à la sollicitude du pasteur bien-aimé qui a inspiré au Saint-Siège ce choix que tout le monde acclame, et qui assure à la jeune Eglise de Nicolet, la continuation du savoir et des vertus qui la distinguent.

Permettez, Mgr de Tubuna, que je me fasse l'écho des espérances et des joies qui sont en ce moment au fond de tous les cœurs. Mieux que beaucoup d'autres, je sais combien elles sont légitimes : je l'ai appris en ces années déjà lointaines où vous m'honoriez comme votre pasteur. Puis, l'Eglise de Saint-Hyacinthe qui m'a valu de gravir aujourd'hui les degrés de cette chaire, n'oublie pas qu'à l'insigne honneur d'avoir donné à Nicolet son premier évêque, s'ajoute maintenant pour elle, celui d'en avoir possédé, quelques années, le futur titulaire, sur un théâtre où votre souvenir est toujours vivant, où le bien que vous avez accompli persévère encore. C'est donc avec bonheur qu'aujourd'hui, Monseigneur, partageant la joie universelle qui salue votre promotion, nous associons dans nos vœux, l'illustre fils aîné de la famille de Saint Hyacinthe et son coadjuteur bien-aimé et qu'à tous deux, nous disons : *Ad multos et faustissimos annos !*

* * *

Mes frères, vous venez d'être les témoins attentifs et attendris d'une grande fonction. Dans la splendeur des rites sacrés, vous avez vu s'accomplir l'un des plus sublimes mystères de l'Eglise catholique. Un simple prêtre est devenu évêque, et il peut maintenant faire retentir dans l'Eglise, ces paroles de saint Paul aux Galates : " Quand un ange vous annoncerait un Evangile différent de celui que nous vous annonçons, qu'il soit anathème !" (Gal., I, 8.) Quelles étonnantes merveilles se sont donc opérées dans ce nouvel élu du Seigneur ? Je voudrais vous le dire dans cet entretien.

Qu'est ce qu'un évêque, mes frères ? A cette question, je réponds : C'est un homme que Dieu a établi pour être intermédiaire entre Lui, Dieu, et les autres hommes. Intermédiaire de vérité : de l'évêque, il est écrit : " Celui qui vous écoute, m'écoute " (1) ; intermédiaire de la réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu offensé : Jésus-Christ a dit : " Tout ce que vous aurez remis sur la terre, sera remis dans le ciel " (2) ; intermédiaire de prière : c'est par lui que les grâces et les bénédictions arrivent au peuple ; intermédiaire du gouvernement de Dieu sur les hommes : " Obeis-

(1) Luc., X, 16.—(2) Joan., XX, 23.

sez à vos prélats, dit saint Paul, et soyez leur soumis, car ils ont reçu la mission de veiller sur vous, et ils rendront compte de vos âmes " (1).

Quelle étrange et sublime mission que celle qui fait de l'homme, l'envoyé et le chargé d'affaires de Dieu lui-même. Ceux qui ne connaissent pas mieux et ceux " qui blasphèment ce qu'ils ignorent," (2), peuvent traiter avec indifférence ou mépris, la mission que réclame l'Eglise catholique ; mais pour nous, c'est dans cette grandeur et dans ces prérogatives du sacerdoce, que nous voyons la sagesse et la bonté de Dieu pour nous.

* * *

Rappelons-nous l'histoire de notre rédemption. Le Fils de Dieu est venu sauver le monde. Il est venu tout d'abord " pour les brebis perdues de la maison d'Israël " (3) ; il a ensuite étendu sa mission aux hommes de toutes les nations et de tous les âges. Tous sont donc appelés à jouir des bienfaits de la rédemption. Or, afin que l'œuvre de sa rédemption se réalisât au profit de chacun, le Christ a établi l'Eglise, en la chargeant de perpétuer les bienfaits de sa mission.

Cette mission, l'Eglise l'accomplit par l'exercice de son bien-faisant ministère.

Toutefois, c'est moins l'Eglise qui agit que le Christ lui-même. Par elle, il ne fait que continuer son propre ministère divin ; elle est son instrument et son organe. Ainsi, c'est le Christ qui enseigne par la voix de l'Eglise ; Lui, qui s'offre à l'autel par les mains de ses ministres ; Lui, qui, par les chefs de l'Eglise, conduit et gouverne les fidèles.

L'union parfaite qui unit Jésus-Christ à son Eglise, fait appeler celle-ci son corps mystique. Nom d'une mystérieuse et parfaite signification ! L'Eglise, en effet, est au Christ ce que le corps est à l'âme. De même que le corps n'est pas le principe de la vie et du mouvement, mais plutôt l'instrument dont l'âme se sert pour opérer en dehors, ainsi en est-il de l'Eglise. Elle vit, elle opère par l'Esprit du Christ. C'est là sa vertu. C'est là son âme !

Cette doctrine nous montre bien la source de la dignité épiscopale ; mais sans nous dire encore ce qui en fait le propre caractère. Continuons.

* * *

(1) Hebr., XIII, 17.—(2) Jud., 10.

(3) Math., XV, 24.

Le corps mystique du Sauveur a pour membres tous ceux qui sont chrétiens par le baptême. Et c'est l'Esprit-Saint, dont Notre-Seigneur anime ce corps tout entier, qui permet au chrétien désireux du salut éternel, d'acquérir avec Jésus-Christ cette ressemblance, sans laquelle il ne peut y avoir pour nous, dit saint Paul, ni " vocation, ni justification, ni gloire " (Rom., viii, 30).

Or, mes frères, comment les dons de cet Esprit divin sont-ils distribués dans l'Eglise de Dieu ? C'est bien ici, que nous voyons éclater la sagesse de l'amour du divin Fondateur de l'Eglise ! Les dons de l'Esprit de Dieu sont aussi nombreux que variés, et ils seront distribués à chacun des enfants de Dieu, en proportion de ses besoins, et suivant les exigences de sa vocation particulière. Ainsi, l'humilité, la pureté du cœur, l'amour, la haine du péché sont des dons mis à la disposition de tous les cœurs, parce que tous sont appelés à la ressemblance du Fils de Dieu, à laquelle ces dons conduisent. Mais il y a des dons plus élevés encore : le divin Fondateur de l'Eglise les réserve à ceux que, par un choix particulier de son amour, il appelle à perpétuer sa mission de Rédempteur.

Quels sont ces dons supérieurs ? C'est l'autorité qui unit ; c'est la fécondité qui propage : c'est la sainteté qui édifie.

* * *

Ces dons, qu'il a reçus de son Père, le Christ les communique aux chefs de son Eglise, afin que cette Eglise, qu'il aime comme son Eglise, soit toujours aux yeux de son Père, " glorieuse, sans tache ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée " (Ephes. v., 27).

Le Christ a donc imprimé à l'Eglise, dans l'unité de doctrine, dans l'unité d'obéissance, dans l'unité d'action, la ressemblance de l'union qui relie à sa personne adorable, l'infirmité de notre nature. Et depuis son origine, cette Eglise est apparue aux yeux des hommes, parmi les vicissitudes du temps, immuable dans sa doctrine et dans les lois de sa morale.

A ses côtés, la philosophie et la science ont souvent voulu secouer sa tutelle ; leurs théories et leurs démonstrations ont fait, quelque temps, l'orgueil de quelques adeptes : elles ont tour à tour fait banqueroute. Dans ce naufrage de tous les systèmes naturalistes de philosophie, de science—on pourrait en dire autant des gouvernements,—l'Eglise seule se dresse toujours comme le rocher au milieu des vagues inconstantes et agitées. Elle demeure calme, et continue de proclamer majestueusement la vérité de Dieu, comme elle était en Jésus-Christ.

Vérité seule digne de nos destinées éternelles, seule aussi capable de sauver les peuples, quand ils savent la comprendre.

Or, cette vérité, pourquoi l'Eglise en a-t-elle le dépôt ? sinon pour y réunir tous les hommes dans " l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu " (Ephes., IV, 13) ? Et, cette unité elle-même, où en trouvons-nous le lien, sinon dans la hiérarchie de l'Eglise ? A Pierre d'abord, le Christ a donné la charge de paître, c'est-à-dire la charge de l'enseignement, du ministère et du gouvernement. Par Pierre cette charge se communique aux chefs de toutes les Eglises du monde. De Pierre, comme du chef, les dons du Christ se répandent sur tout le corps hiérarchique.

* *

Le divin Fondateur de l'Eglise a donné à l'épiscopat la fécondité qui propage.

Elle est abondante, certes, la source de vie que Notre-Seigneur a placée dans le ministère de ses prêtres ! Ne peuvent-ils pas, au baptême, donner à Jésus-Christ, de nouveaux enfants ? Ne peuvent-ils pas, au sacrement de pénitence, rendre la vie à ceux que le péché a fait mourir ? Ne peuvent-ils pas, à l'autel, faire descendre du trône de sa gloire l'auteur même de la vie, et le faire habiter parmi nous ? Ne peuvent-ils point, par l'efficacité de leur apostolat, réaliser le souhait du Sauveur : répandre partout la vie, et une vie toujours plus abondante ? N'est-ce pas par leur ministère que les âmes se préparent, en se sanctifiant, à la possession d'une vie sans fin ?

Ils peuvent tout cela : et pourtant, le sacerdoce n'est pas encore en eux dans toute sa perfection.

Mais que l'Eglise s'empare d'un prêtre, qu'elle souffle sur lui, qu'elle lui impose les mains, qu'elle verse l'huile sainte sur sa tête, qu'elle lui donne l'anneau comme à un époux, qu'elle lui remette l'Evangile comme à un apôtre, qu'elle le fasse asseoir sur un trône comme un juge et comme un roi, qu'elle l'arme de la mitre comme un chevalier de Dieu, qu'elle lui fasse porter le bâton comme à un pasteur : en un mot, qu'elle en fasse un évêque ! Il pourra, non plus seulement nourrir les fidèles, et selon la parole d'un saint Père, donner des enfants à Dieu : son pouvoir ira jusqu'à engendrer les pères de ces enfants. Il pourra non seulement ordonner des prêtres : mais encore, an **er** lui-même d'autres chevaliers, consacrer lui-même d'autres évêques.

* *

Avec tous ces pouvoirs, Jésus-Christ a donné à ses évêques une grâce particulière de sainteté qui édifie.

Oh ! quel besoin nous en avons ! N'avons-nous pas lu, dans le saisissement et presque avec épouvante, les épîtres pastorales de saint Paul ? N'y avons-nous pas vu par quelles vertus doit se signaler le prêtre parfait de l'épiscopat ? N'y avons-nous pas appris que l'évêque doit être l'exemple de son troupeau, par sa charité, sa foi, sa chasteté et tout l'ensemble de sa vie (1) ; qu'il doit être approuvé de Dieu comme un ouvrier irréprochable (2) ; que, gardien des lois de Dieu et de la discipline sacerdotale, il doit offrir dans sa vie le miroir de la perfection qu'il veut obtenir des autres ?

Vous saviez tout cela, collègue bien-aimé, et vous vous êtes ému, en voyant descendre sur vous un fardeau que l'Eglise déclare redoutable aux anges eux-mêmes. Ayez confiance ; vous n'avez pas épuisé la mesure des dons que le Christ vous réserve. Sa puissance achèvera en vous ce qu'elle y a si heureusement commencé.

Isaïe, lorsqu'il vit le Dieu des armées dans sa gloire, n'éprouvait plus que le sentiment de sa propre indigence. Mais un séraphin vola de l'autel, et lui appliqua sur les lèvres un charbon ardent. Le prophète se trouva transformé ; et au Seigneur qui cherchait à qui confier les messages de sa justice, il ose maintenant crier : " Me voici, envoyez-moi". (Is., vi, 6, 7, 8.)

Les apôtres avaient le cœur lent à s'ouvrir, l'intelligence rebelle à comprendre. La majesté de leur Maître avait beau les subjugué, son amour avait beau régner sur leur collègue, ils étaient encore légers dans leurs discours, mondains dans leurs pensées, terrestres dans leurs ambitions. Mais bientôt, par la vertu de la Pentecôte, tout ce vieil esprit disparaissait sans retour ; et sur ses ruines l'esprit de Jésus-Christ faisait croître des vertus dont la splendeur et la gloire illuminent à jamais le firmament de l'Eglise.

* * *

Mes frères, il va bientôt se présenter devant vous, l'Elu en qui l'Esprit de Dieu opère, en ce jour, ces hautes merveilles. Aux mérites qui, déjà, vous le rendaient cher, s'ajoute désormais l'éminente dignité des pontifes. Avec quelle joie, avec quelle vénération ne l'accueillerez-vous pas ?

Console-toi, O Eglise de Nicolet ! Ton époux invisible du ciel a été l'Homme des Douleurs qui connut toutes les infirmités ; ton époux de la terre marche, lui aussi, dans la voie royale de la

(1) I Tim., IV, 12.—(2) II Tim., II, 15.

sainte Croix. C'est ta gloire assurément, d'être toi-même courageuse et forte sur le chemin du Calvaire. Mais comme l'angoisse étreint ton cœur d'épouse et de mère !

Console-toi, elles vont finir tes angoisses et tes alarmes. Il te sera donné de voir encore des jours ensoleillés de bonheur et de paix ! Tu auras désormais pour t'aimer et pour te diriger, deux pontifes qui concentreront sur toi les trésors de leur tendresse.

Vénérable évêque de Nicolet, qui avez eu tant à souffrir ; qui avez souffert à la façon des forts (1), permettez, qu'en cette heureuse circonstance, votre frère unisse sa joie à votre joie, comme il a associé, dans l'épreuve, ses larmes aux vôtres. Le chef auguste de l'Eglise s'est lui-même laissé toucher, et il vous envoie un bon cyrénéen pour vous aider à porter votre croix. Désormais, il sera auprès de vous ce coadjuteur de votre choix et de votre confiance. " Il sera le soulagement de votre vie, le soutien de votre faiblesse, l'espoir de votre héritage " (Tob., X, 1.)

Les vœux de chacun vont aussi, en ce jour, à la famille vénérée du nouveau pontife. Nous saluons, dans l'élévation du plus cher de ses membres, la récompense de sa fidélité traditionnelle aux vertus qu'elle se transmet comme le plus précieux des héritages.

Notre joie à tous, mes frères, se manifestera principalement par nos actions de grâces envers le Dieu de miséricorde, qui donne à son Eglise un pontife selon son cœur. Quand à la fin de cette cérémonie, le prélat consécrateur entonnera l'hymne de la jubilation, nous le remercierons, joyeusement avec l'Eglise.

Pendant que retentiront les accents de la reconnaissance, le nouveau pontife, enrichi des dons du ciel, parcourra vos rangs, répandra sur ceux qui lui sont réservés en héritage les bénédictions dont le Tout-Puissant l'a fait depositaire. Daigne le Seigneur agréer cet émouvant échange de bénédictions, de prières et de souhaits. Qu'il daigne lui-même, Prince de l'Eglise, nous bénir tous, et nous enrichir des biens de la grâce et de la gloire, pour le temps et pour l'éternité ! Ainsi soit-il !

(1) Sap., VI, 7.

eccl
man
nada
trou
entie
choix
que
l'Egl
tout
jour
étud
comp
plus
la di
torit
ont p
C
tholi
en a
droit
mani
rieur
la fac
voul
porte
rever
I

Le mouvement catholique

AU CANADA

L'année 1899 aura été surtout remarquable, dans nos annales ecclésiastiques, par la nomination d'un délégué apostolique permanent au milieu de nous. C'est un grand honneur pour le Canada catholique, dont la situation, l'importance et le prestige se trouvent par là rehaussés aux yeux des catholiques du monde entier. C'est aussi une grande faveur, accentuée davantage par le choix que le St Siège a fait de son représentant : d'abord parce que cette nomination resserrera davantage les liens qui unissent l'Eglise canadienne à l'Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les Eglises ; ensuite parce qu'un délégué permanent, séjournant durant de longues années au milieu de nous, pourra étudier plus à fond nos institutions et nos mœurs, se rendre un compte plus exact des hommes et des choses, se faire une idée plus juste du parti à tirer des uns et des autres, et, par suite, de la direction générale à donner, enfin corriger, au bénéfice de l'autorité qu'il représente, les impressions plus ou moins fausses qui ont pu résulter dans le passé d'un séjour moins prolongé.

Quant à la question des écoles, le vote malheureux des catholiques manitobains, dans les dernières élections provinciales, en a rendu la solution plus difficile que jamais. Sans doute le droit reste intact, et l'on comprendra un jour que ce désordre manifeste a été la cause première de bien des perturbations ultérieures. Déjà l'on peut voir l'instabilité de nos institutions par la facilité avec laquelle un régime d'esprit tout nouveau semble vouloir se substituer au régime établi. Dieu veuille que la leçon porte bientôt ses fruits et que l'on comprenne la nécessité d'en revenir aux anciennes bases momentanément ébranlées !

Il ne reste plus guère, du reste, qu'à invoquer la Providence,

tout en continuant de réclamer pleine et entière justice, car la sagesse des hommes paraît trop courte et leur habileté impuisante dans les circonstances. Aussi bien nos supérieurs ecclésiastiques et nos directeurs de consciences nous parlent souvent, avec autant d'éloquence que de conviction, de l'efficacité de la prière pour toucher le cœur de Dieu et nous rendre sa Providence favorable. Pourquoi donc n'organiserait-on pas, durant l'Année Sainte, et même au-delà si besoin en est, une croisade de prières pour demander à Dieu deux grâces suprêmes : la première, qui doit tenir au cœur de tous les catholiques, savoir qu'il rende à son auguste Vicaire la plénitude de son indépendance et de sa liberté ; la seconde, qui nous concerne directement, savoir qu'il incline les intelligences et les volontés vers la seule solution équitable du malheureux conflit dont tous les catholiques canadiens souffrent depuis dix ans ?

Nous publions ailleurs le texte du sermon prononcé, au sacre de Mgr Brunault, par Sa Grandeur Mgr Decelles, évêque de Druzipara et coadjuteur de Mgr de St Hyacinthe. C'est une belle page d'éloquence sacrée.

La cérémonie du sacre a eu lieu le mercredi 27 décembre dernier. Elle a été très imposante. Dix prélats et un nombreux clergé y assistaient. Les manifestations de dévouement à la personne du nouveau pontife, de la part du clergé du diocèse, des citoyens de Nicolet, de ses anciens co-paroissiens de St David, des Zouaves pontificaux etc, ont été très touchantes. Longue vie et heureux jours à Mgr Brunault !

Partout où la chose a été possible, on a chanté une messe de minuit, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, et partout aussi on lui a donné la plus grande solennité. Les communions ont été beaucoup plus nombreuses que les années passées. C'est d'un excellent augure pour l'année qui commence.

Le *Manitoba* nous apprend que le Rév. Père Gendron, O. M. I., a eu la bonne pensée et assez d'esprit d'entreprise pour fonder un couvent à Dawson City. Le couvent est sous la direction de la Révérende Sœur Marie-Joseph, des Sœurs de Sainte Anne, de Lachine. C'est la gloire de l'Eglise catholique d'avoir pris les

devants, et nous ne saurions trop féliciter le digne supérieur des missions du Klondyke, vicaire général de Mgr Grouard.

Sur 40 enfants en âge d'aller à l'école, 18 y sont déjà entrés, 10 garçons et 8 filles.

Le rabbin De Sola a invité son troupeau juif à se défendre contre le prosélytisme des autres sectes religieuses en ayant recours, s'il le faut, aux autorités judiciaires pour faire cesser toute propagande dans son sein. En voilà un qui a sans doute applaudi des deux mains quand la minorité catholique, au Manitoba, a été dépouillée de droits et privilèges garantis par la constitution nationale, et qui ne peut seulement pas souffrir qu'un de ses fidèles prête une oreille complaisante à des discours tendant à le faire passer d'une erreur à une autre.

La voilà bien, l'hypocrisie de la tolérance, en dehors de la seule Eglise qui possède le dépôt de la vérité.

AUX ETATS-UNIS

Deux événements saillants marqueront l'histoire religieuse aux Etats-Unis durant l'année 1899 : la substitution du régime américain au régime espagnol dans les possessions échues aux Etats-Unis par voie de conquête, à la suite du conflit hispano-américain, et la lettre du Pape sur l'américanisme. Le premier a incontestablement rendu plus difficile la situation des catholiques soumis au joug nouveau, et il faudra toute l'habileté diplomatique, la prudence, le tact et la discrétion du délégué apostolique nommé par le St Siège, Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, pour que les intérêts catholiques ne souffrent pas trop de cette évolution.

La lettre du Pape sur l'américanisme, qui devait rétablir l'union et l'harmonie sur le terrain solide de la saine doctrine, n'a pas eu tout l'effet que pouvait et devait en attendre son auguste auteur. Les catholiques visés ont eu recours à l'habileté janséniste de nier qu'elle eût une application possible aux Etats-Unis, risquant volontiers de faire passer le Pape pour un visionnaire, un homme qui s'attaque à des périls imaginaires. C'est pourtant un document précieux, qui servira plus tard à l'historien ecclésiastique pour prononcer un jugement sûr sur des matières délicates et qui demandent d'être traitées avec autorité. L'américanisme n'étant qu'une forme de libéralisme est, comme celui-ci, fuyant

et retors, bien que tenace, mais il a beau s'agiter, équivoquer, ruser, il a du plomb dans l'aile, et le XX^e siècle, nous, n'en doutons pas, verra le catholicisme régénéré vivre d'une vie plus forte et plus féconde, aux Etats-Unis et dans leurs possessions.

Une correspondance de Rome au *Freeman's Journal* donne à entendre que les Frères des Ecoles Chrétiennes aux Etats-Unis seront deboutés de leur appel à la cour de Rome contre l'ordre reçu de leurs supérieurs en France de cesser l'enseignement classique dans leurs collèges. Le St-Père maintiendrait le décret de la Propagande, obligeant les Frères des Etats-Unis qui veulent continuer à faire partie de la congrégation du B. de la Salle à se conformer à l'esprit des constitutions de l'ordre. Il est probable que l'issue définitive de ce conflit sera la création, aux Etats-Unis, d'une congrégation indépendante, avec l'approbation de l'autorité pontificale.

Mgr Chatard, s'il faut en croire le *Western Watchman*, aurait demandé pour évêque auxiliaire M. l'abbé Denis Donaghue, depuis 20 ans chancelier du diocèse d'Indianapolis.

Lowell, New-Haven, (pour la première fois), San Francisco, Syracuse, Troy et Springfield, Mass. (pour la première fois) ont élu des maires catholiques aux dernières élections.

L'A. P. A. se relâche, ou bien elle perd du terrain.

Voilà nos compatriotes de Putnam, Conn., aux prises avec les mêmes difficultés que les catholiques franco-américains de Danielson et d'autres villes des Etats de l'Est. Il s'agit toujours pour nos Canadiens d'avoir des prêtres de leur nationalité, qu'on leur refuse. Un correspondant leur propose de prendre les prêtres irlandais par la famine, c'est-à-dire de ne leur accorder que juste ce qu'ils sont tenus de payer en conscience, et rien de plus. Cela ferait croire que les prêtres irlandais sont après au gain. Nous préférons croire qu'ils obéissent à des affinités ethnologiques qui parfois les aveuglent.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous publions dans la présente livraison le texte de l'importante allocution prononcée par Léon XIII au consistoire du 1er décembre 1899.

A ce consistoire le cardinal Parrocchi a été nommé vice-chancelier de l'Eglise et le jour même le cardinal Jacobini était notifié de son élévation au poste de cardinal-vicaire.

—On sait que, durant toute l'année du Jubilé, les indulgences ordinaires sont suspendues, sauf de très rares exceptions.

Nous reproduisons ci dessous le passage principal du décret porté à ce sujet par S. S. Léon XIII, pour le Jubilé de 1900 :

Nous voulons que les privilèges de pardon et d'expiation, accordés çà et là par la générosité et la miséricorde de l'Eglise, cessent pour un temps. Suivant l'exemple de la plupart de nos prédécesseurs dans des circonstances semblables, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous suspendons pendant toute l'Année Sainte, les indulgences en usage : avec les exceptions toutefois que nous dicte une sage mesure, et qui sont énumérées ci-dessous.

Nous déclarons vouloir maintenir sans aucun changement et dans toute leur étendue :

I. Les indulgences accordées *in articulo mortis*.

II. L'indulgence accordée par l'autorité de Notre prédécesseur Benoît XIII, à tous ceux qui, au son de la cloche, récitent, à genoux ou debout, selon le cas, la *Salutation angélique* ou quelque autre formule de prière prescrite par la liturgie du temps.

III. L'indulgence de dix ans et de dix quarantaines accordée par l'autorité de Pie IX, en 1876, à ceux qui font une visite pieuse aux églises où le Saint Sacrement est exposé pour l'adoration des Quarante-Heures.

IV. Celles qu'ont accordées pareillement Nos prédécesseurs Innocent XI et Innocent XII aux fidèles qui accompagnent l'Auguste Sacrement chez les malades, ou font porter par d'autres à cette occasion un cierge ou une torche.

V. L'indulgence antérieurement concédée à ceux qui, par dévotion, visitent l'église des Frères Mineurs, dite de Sainte-Marie-des-Anges, hors les murs d'Assise, depuis les Vêpres du 1er août jusqu'au soleil couchant du lendemain.

VI. Les indulgences que les cardinaux de la Sainte Eglise romaine *Légats a latere*, les Nonces du Siège apostolique et les évêques dans l'exercice de leurs fonctions pontificales ont coutume d'accorder soit en donnant leur bénédiction, soit sous quelque autre forme usitée.

VII. Les indulgences des *Autels privilégiés*, pour les fidèles défunts et les autres indulgences accordées, comme elles, pour les défunts seuls ; de même toutes celles qui sont accordées aux vivants, mais seulement à la condition qu'elles soient appliquées

directement aux défunts par voie de suffrage ; car notre volonté est que toutes ces indulgences servent aux défunts, non aux vivants.

—Le président du Comité d'action catholique de Naples, le comte Marino Saluzzo, a élaboré le projet de faire élever au Divin Rédempteur une statue sur le sommet du Vésuve.

Cette montagne volcanique, haute de 1193 mètres, est desservie par une voie funiculaire qui en rend l'accès facile à tout le monde.

Le comte Saluzzo pense trouver l'argent nécessaire au moyen d'une souscription publique.

Le Vésuve sera ainsi la troisième haute montagne italienne ornée d'un monument religieux. Le monte Sant-Angelo, qui fait partie du groupe du Gargano, est orné d'une statue de l'archange saint Michel, et, tout récemment, on a inauguré une statue de la Sainte Vierge sur la montagne de la Roche-Melon, près du massif du mont Cenis, tout près de la frontière française.

La statue de Saint Michel n'est placée qu'à une hauteur de 1056 mètres, alors que celle de la Vierge de la Roche-Melon se trouve à plus de 2,000 mètres d'altitude.

La Croix.

—Le Saint Père a envoyé de nouveau en Palestine *motu proprio* les Benedictins français de Sublace qui ont été au Pèlerinage de Pénitence avec mission spéciale d'y fonder un Séminaire. Ce projet personnel du Pape, dit le *Patriote de Bruxelles*, a rencontré de vives résistances ; mais Léon XIII a maintenu son idée, en l'entourant d'éclat.

—On a constitué un Comité en Bavière pour un grand pèlerinage à Rome qui devra coïncider avec les fêtes de la béatification de la Vénérable Crescence Hoessin, tertiaire franciscaine dans le monastère de Kauffbourg (Bavière).

—Une commission officielle vient, après examen, de reconnaître publiquement que les collèges épiscopaux sont les égaux des collèges du Gouvernement.

FRANCE.—Lors des attaques contre les monastères du Bon Pasteur portées à la tribune parlementaire par certains députés anticléricaux et si éloquemment réfutées par M. l'abbé Lemire, député du Nord, l'éminent évêque d'Angers, Mgr Rumeau, dans le diocèse duquel est la maison-mère du Bon Pasteur, adressa à la Supérieure Générale de cet Institut une lettre éloquente que nous essayerons de reproduire un de ces jours. Le cardinal Camille Mazella vient à ce propos d'adresser au vénérable prélat cette courte lettre dont la portée est considérable :

Rome, 10 décembre 1899.

Monseigneur,

Je félicite Votre Grandeur d'avoir écrit et publié l'excellente lettre en faveur des Sœurs du Bon-Pasteur injustement persécutées. C'est aussi pour moi un devoir bien doux de remercier Votre Grandeur d'avoir pris si habilement et avec beaucoup de fermeté la défense d'un Institut qui rend des bienfaits inestimables dans les cinq parties du monde, et dont le Saint-Père m'a confié la protection.

C. cardinal MAZZELLA.

A Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Angers.

—Le chroniqueur politique de la *Quinzaine*, un républicain catholique, constatant les diverses rebuffades infligées par la Chambre à la Commission du Budget, qui avait proposé tout une série de mesures anticléricales, fait de la Chambre actuelle ce tableau général :

De la constance de cette attitude de la Chambre, faut-il conclure que l'anticléricisme y est impuissant et que nous n'avons rien à en redouter ? Nos lecteurs auront, sans doute, déjà compris que nous n'étions pas aussi optimistes. J'ai bien dit, la Chambre a pris une *attitude*. Attitude intéressée, qui lui fait braver l'équivoque et même le soupçon d'hypocrisie. Elle n'a garde d'oublier sa réélection : elle sait bien que la France est en grande majorité catholique, comme le lui a rappelé M. Delcassé. Si inféodée aux Loges que soit donc la majorité, son sens pratique l'incite à un compromis. Elle affecte tolérance et même bienveillance en tout ce qui se voit, elle est pour l'anticléricisme occulte ou fardé. Elle ne votera aucune mesure sectaire dont l'effet peut avoir sa répercussion sur l'électeur. Ainsi elle vote sans hésiter l'émolument de l'évêque, du vicaire général et du curé, par appréhension de l'impression que produirait son refus depuis le chef-lieu jusqu'au village. Les députés aideront personnellement ou pousseront l'Etat à contribuer à l'entretien ou à l'embellissement des monuments du culte, car tout cela se voit et c'est de bonne réclame électorale. On se rattrape sur ce qui ne se voit pas. On dénonce les personnes, on fait—sans paraître—suspendre des traitements ; on s'attaque sournoisement à l'enseignement libre et aux congrégations. Ne soyons pas trop dupes d'une tactique dont, après tout, les résultats sont heureux. Nous verrons probablement sous peu l'inconséquence lamentable, ou plutôt les dispositions vraies de cette majorité composite dont il nous semble qu'il y a plus à noter la discipline que le libéralisme.

Ailleurs, il apprécie en ces termes le projet de loi sur les associations présenté par le cabinet Waldeck-Rousseau :

Ce n'est point du tout une pensée de liberté qui l'inspire, mais seulement l'inquiétude de savoir qui en bénéficiera, ou, plutôt, la préoccupation rétrograde et légiste que ce soit l'Etat dont la suprématie se verra accrue par la puissance qu'on lui laissera de dispenser ou de refuser l'autorisation.

—L'*Action française*, une association fondée par M. Vaugeois, l'un des secrétaires de la *Ligue de la Patrie française*, entend combattre aussi vigoureusement que cette dernière l'influence maçonnique. Elle vient de tenir à Paris une grande conférence présidée par M. Edouard Drumont et dans laquelle l'éminent publiciste et M. Copin-Albancelli, un antimacçon très connu, ont invité tous les Français à lutter, sans distinction d'opinion, contre la secte. Le colonel Monteil, l'explorateur africain, M. Quesnay de Beaurepaire, l'ancien président de chambre à la Cour de Cassation, M. Joseph Menard, le fameux avocat, le général Fabre, un ancien commandant de corps d'armée, et nombre d'autres hommes éminents appuyaient de leur présence les discours des deux orateurs.

Hardi ! les bons Français. Ecrasez la bête.

—Nous extrayons du compte-rendu, publié par la *Vie catholique*, d'une série de réunions tenues à l'Institut catholique de Paris, sous la présidence de Mgr Péchenard, par la Commission des Patronages, les intéressantes notes que voici :

M. Griffaton a exposé, dans un rapport très substantiel, la participation des catholiques à l'Exposition universelle. Le Palais des Missions, rue Maglebourg, et le Palais des Euvres, à Vincennes, promettent d'assurer une très large représentation des œuvres catholiques à l'Exposition.

En outre, de grandes solennités religieuses seront organisées en 1900 avec l'approbation de S. Em. le cardinal Richard afin de témoigner aux étrangers de la vitalité de nos sentiments religieux.

Une aumônerie spéciale facilitera aux étrangers catholiques l'exercice de leur culte.

—Dans une lettre pastorale publiée au retour de son voyage *ad limina*, Mgr l'évêque de Vannes raconte son entrevue avec Léon XIII et cite ces touchantes et réconfortantes paroles du Souverain Pontife :

Partout on sait combien j'aime votre pays. Il est généreux et bon, malgré ce qu'en disent ceux qui ne l'aiment pas comme moi. La France reste la Fille aînée de l'Eglise. Elle a un tempérament catholique, elle ne sera jamais protestante, ni hérétique. Je crois à sa mission providentielle, car l'impiété, qui est à la surface, n'a pas atteint le cœur de la nation.

—Jules Lemaître ne se lasse pas de flétrir l'abominable projet du cabinet Waldeck-Rousseau contre la liberté d'enseignement. Dans une réunion populaire, il s'écriait récemment :

Cette loi qu'on propose serait une abominable tyrannie et ce qui est une aggravation, serait une tyrannie sournoise. Nous la

repuissons de toute notre énergie. Nous ne voulons pas qu'on nous fasse retourner à plus de quarante ans en arrière.

BELGIQUE.—L'Association des journalistes catholiques de Belgique qui, l'an dernier, avait en deux mois recueilli pour le Pape la somme de 200,000 francs, ouvre cette année une nouvelle souscription pour l'Auguste Pontife. Nous faisons des vœux pour que le même succès couronne ses efforts.

—Il se tient actuellement à Bruxelles une exposition internationale de peinture religieuse, sous le patronage de la comtesse de Flandres.

TONKIN.—Le R. P. Martin, missionnaire au Laos, adresse à la *Croix* de sa station de Phong Y, près Thanh Hoa (Tonkin), une lettre qui contient d'intéressants détails sur la fidélité des néophytes, et sur la situation faite aux missionnaires par l'attitude de certains fonctionnaires de la métropole. Nous en donnons un extrait :

À l'ouest du Tonkin s'étendent de vastes régions montagneuses habitées par des tribus à moitié sauvages, Châu et Laotiennes.

À diverses reprises, Mgr Puginier envoya des missionnaires en ces régions; ils eurent grand succès: en cinq ans, environ 12000 adeptes. Malheureusement, en janvier 1884, la persécution éclata; nos confrères furent massacrés, et le troupeau dispersé.

L'an dernier, Mgr Gendreau, successeur de Mgr Puginier, jugea le moment favorable pour tenter de nouveau l'évangélisation du Laos tonkinois. Sa Grandeur voulut bien me confier cette périlleuse, mais noble et grande tâche. Phong Y, situé sur la lisière des régions annamites et sauvages, est le chef-lieu du nouveau district; c'est un gros marché, le plus reculé et le dernier à l'Ouest; les Laotiens y viennent faire leurs échanges, leur provision de sel, etc., c'est donc un point important où ils feront la connaissance du missionnaire et de la religion, et où le missionnaire du Laos enverra lui-même, plus tard, prendre ses provisions. Nous avons déjà près de 300 chrétiens à Phong Y même. Au lieu d'une paillette, il faudrait que nous eussions une belle église qui donnerait à ces populations païennes une idée de la sublimité de la religion et entraînerait leur cœur vers elle.

O charité inépuisable des amis de la *Croix* et du *Pèlerin*, si vous daigniez vous tourner, un instant seulement, vers le pauvre missionnaire du Laos tonkinois !... Cette église serait un prédicateur extraordinaire, continuel; mais j'ai beau fouiller dans ma vieille chaussette, je n'y trouve pas les 10,000 francs que la construction de mon église exigerait; elle est flétrie, sèche, mon chat s'en sert en guise de jouet.

Au printemps dernier, j'ai fait un voyage de quarante-deux jours dans l'intérieur du district ; j'ai découvert plus d'un millier de néophytes, la plupart réunis en hameaux, cachés au fond des forêts, bien loin des lieux qu'ils habitaient avant 1884, et d'où la persécution les expulsa. Grande fut leur joie en voyant un missionnaire ! Tout jeunes néophytes, poursuivis, chassés, mourant de faim, errant de forêt en forêt, sans prêtre, sans sacrement, pendant plus de quinze ans ; n'oubliant pas le bon Dieu, espérant toujours revoir un jour le missionnaire ! Que pensez-vous de cela ? N'est-ce pas admirable ? J'en pleurais.

Sur ma route, plus de 2000 païens m'ont témoigné le désir de suivre la religion. Priez le bon Dieu d'envoyer des ouvriers à sa vigne du Laos ; dans un mois, j'espère que deux missionnaires monteront là-haut, mais il faudrait que nous fussions au moins dix ! Une riche et vaste région, le Xiêng Kho, située à quinze jours de Phong Y, m'a envoyé des députés ; le pays est sain, dit-on, et très peuplé. Malheureusement, on ne peut répondre à cet appel.

Voici une lettre que je reçois d'une autre région, bien plus rapprochée, le Châu Lang Chanh, qu'évangélisaient, en 1883, les PP. Pinabel et Séguret ; elle est signée de 6 notables :

"... A tous les Pères, dix mille et dix mille saluts ! la persécution a tué nos pères et nous a dispersés ; nous avons beaucoup erré au Laos et au Nghi An (province d'Annam) ; voici qu'environ cent familles d'entre nous ont pu se réunir et rentrer ensemble dans notre patrie à Yên Khong ; nous criions vers les Pères pour qu'ils nous viennent en pitié et viennent à nous. Les grands chefs nous ont menacés si nous allions vous prier de monter mais dites-nous le jour, et nous irons à votre rencontre à l'entrée du Châu Lang Chanh, etc."

Vous le voyez, le moment de la grâce est venu. Les difficultés sont grandes, cependant. Outre la pénurie de ressources et de missionnaires, nous avons deux ennemis : 1o la fièvre des bois est terrible dans la plus grande partie du district ; 2o les grands seigneurs laotiens, au Châu, nous sont généralement hostiles, et leurs vassaux leur sont aveuglement soumis. Le protectorat de la France se fait peu sentir.

On craint d'être impolitique en nous protégeant efficacement contre ces hauts chefs, c'est une naïve ou méchante erreur ; on craint surtout de passer pour clérical auprès des grands supérieurs ou des camarades. Il est triste de dire que 1o avant l'occupation française, le missionnaire travaillait *en paix* au Laos tonkinois ; 2o cette occupation a été le signal de massacres, massacres encore impunis ; 3o depuis l'occupation française, notre vie y est en danger continuel dans ces régions.

2 janvier 1900.

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE

— DE —

P. V. AYOTTE

TROIS-RIVIÈRES.

VIE de ST. JEAN-BAPTISTE—

Dédiée aux familles canadiennes, par M. le
chanoine N. CARON, curé de Maskinongé,
vol. grd. in-8 o de 244 pages..... \$0.75

DEUX VOYAGES DANS LE ST. MAURICE—

Par M. le chanoine N. CARON, vol. grd. in-8 o
322 pages..... 0.50

HISTOIRE DU MONASTÈRE DES URSULI-
NES DES TROIS-RIVIÈRES—2 vols. in-8. 2.00

VIE DE M. DE CALONNE—

Extrait du précédent, 1 vol. in 8,..... 0.25

GARCIA MORENO—

Edition canadienne, vol. in-8, 740 pages..... 1.00

CHOIX DE CANTIQUES ou le chrétien sanc-
tifié par le chant des louanges du Seigneur. Re-
liure toile..... 0.40

La douzaine..... 4.00

RECUEIL DE CANTIQUES, suivi d'une mé-
thode de plain chant, vol. in-18 de 500 pa-
ges, reliure toile..... 0.25

La douzaine..... 2.40

Tous ces volumes seront envoyés franco sur récep-
tion du prix.

— Maison fondée en 1881 —

P. V. AYOTTE

Libraire, Relieur, Imprimeur,

171 & 173, RUE NOTRE-DAME,

TROIS-RIVIERES, Canada.

Assortiment complet de LIVRES CLASSIQUES
de LIVRES de PRIÈRES, etc., à des
prix très bas ; FOURNITURES de CLASSE, LIVRES BLANCS,
PAPETERIE, etc., etc.

En Gros et en Détail.

Reliure de tout genre promptement faite et à **BON**
MARCHE.

MANUFACTURE DE BOITES DE CARTON

Impression de LIVRES,
PAMPHLETS, FACTUMS,
CIRCULAIRES, AFFICHES
CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITE,
EN-TETES DE COMPTES,
EN-TETES DE LETTRES, Etc., Etc.

EDITEUR du

MOUVEMENT CATHOLIQUE

ET DU

TRIFLUVIEN